

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Cahier des charges de l'accompagnement VAE (forfait de 24 heures) :

1. Présentation de la méthodologie pour la rédaction du dossier de compétences :
RDV de 1 heure en moyenne.
2. Échanges individuels, à la demande du candidat, en présentiel ou par téléphone, corrections et relecture, pour mise en forme du dossier :
RDV de 1 heure en moyenne.
3. Échanges collectifs en présentiel, corrections et relecture, pour mise en forme du dossier :
RDV de 2 heures en moyenne
4. Travail en partenariat avec l'enseignant : sollicitation du responsable de filière pour relecture et accompagnement pédagogique :
1 heure en moyenne.
5. Préparation à l'oral pour le jury :
2 x 4 heures en collectif ou en individuel si difficultés de disponibilité.
6. Passage devant le jury : **1 heure.**

Service Formation Continue

Domaine universitaire de
Jacob-Bellecombette
Bâtiment 13
73000 CHAMBERY

☎ 04 79 75 91 77

✉ vae@univ-smb.fr

www.univ-smb.fr